

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ PLÉNIER  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE  
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Le lundi 6 février 2023**

**19h00**

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Yolan Thomas	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Pierre Morais	Conseiller
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Roger Robichaud	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier municipal

**1. MOT DE BIENVENUE**

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19h00 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Six (6) citoyen(e)s sont présent(e)s.

**Résolution: 2023-026-CP**

**Proposé par** Guy Basque

**Appuyé par** Pierre Morais

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout des points 4.1 « Rendez-vous Acadie Québec », 4.2 « Valeurs », 4.3 « Stratégie pour une politique culturelle et du patrimoine », 4.4 « Routes », 5.1 « Article 68(1) c) Questions de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local » et 5.2 « Article 68(1) d) Questions de l'acquisition ou de la disposition projetée ou en cour de biens-fonds ».

**ADOPTÉE**

**2. PRÉSENCES ET DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

- Aucun.

### 3. POINTS DE DISCUSSION

#### 3.1 Dons et aides financières pour 2023.

Pour recommandation au conseil.

L'administration municipale présente un nouveau tableau concernant les dons et aides financières pour l'année 2023.

Le nouveau tableau comprend un budget de 192 577,00 \$ pour les dons et les aides financières et un surplus de 10 423,00 \$ qui pourrait être réservé pour les urgences non prévues ou être transféré en réserve pour 2024. Le tableau comprend aussi un montant de 81 000,00 \$ qui devrait être transféré ailleurs dans le budget du Fonds général.

L'administration recommande que tous les dons doivent être accompagnés d'une lettre explicative sur le pourquoi de l'octroi et que ceux-ci soient conditionnels à :

- Recevoir les derniers états financiers disponibles,
- Recevoir un budget d'opération pour 2023,
- Recevoir une preuve qu'ils ont payé leur loyer respectif,
- Recevoir un rapport d'activités vers la fin de l'année 2023 pour les organismes recevant des fonds pour leurs opérations ou après leurs activités ponctuelles.

Un membre du comité trouve qu'il y a une augmentation importante pour 2023 et qu'il n'y a rien pour les associations des enfants comme le hockey mineur et le baseball mineur.

**Résolution: 2023-027-CP**

**Proposé par** Chantal Mazerolle

**Appuyé par** Dianna May Savoie

QUE le greffier apporte le présent point plus détaillé sous forme de résolutions.

**ADOPTÉE**

#### 3.2 Projet d'une tour de télécommunication – Saint-Pons.

Pour recommandation au conseil.

L'administration présente le rapport final sur la consultation pour le projet d'aménager une tour de télécommunication de l'entreprise Eastlink sur la rue Adolphe à Saint-Pons. Les membres du comité sont informés que selon le plan rural, la localisation et l'aménagement des infrastructures comme les tours de télécommunication sont sujets à l'approbation du conseil municipal. Les membres du comité sont aussi informés que lors des

consultations publiques, il n'y a pas eu de commentaires ou d'objections de la part du public.

Un membre du comité suggère d'avoir une distance minimale entre une tour et un secteur d'habitations.

**Résolution: 2023-028-CP**

**Proposé par** Réaldine Robichaud

**Appuyé par** Yolán Thomas

QU'il soit recommandé d'apporter le présent point à une réunion ordinaire.

**8 OUI**  
**2 NON**

**ADOPTÉE**

**3.3 Pétition concernant les VTT.**

Pour information et suivi.

L'administration municipale présente une pétition signée par des citoyens de la rue Brideau contre la présence des VTT sur leur rue. Les membres du comité sont aussi informés que ladite pétition n'est pas conforme à l'arrêté procédural. Cette pétition sera apportée à la prochaine réunion ordinaire. L'administration municipale doit également informer l'instigateur de cette pétition que le conseil pourrait rejeter sa pétition étant donné qu'elle n'est pas conforme à la réglementation municipale.

Des membres du comité discutent de la pertinence de laisser l'accès aux rues municipales pour les VTT versus les oppositions de certains résidents. Des membres du comité suggèrent de voir à des accès alternatifs autres que des rues municipales et aussi d'avoir une voie principale pour que les VTT aient accès au centre-ville.

**3.4 Présence de conteneurs non conformes.**

Pour information et suivi.

Le comité est informé que la municipalité va envoyer des lettres à certains propriétaires pour les informer que la présence de conteneurs sur leur propriété n'est pas conforme au plan rural de Tracadie.

**3.5 Médailles pour services distingués.**

Pour information et suivi.

L'administration municipale présente une demande du service d'incendies pour que soient honorés des pompiers qui vont recevoir des médailles pour services distingués. La cérémonie pourrait avoir lieu au début de la réunion ordinaire du 27 février prochain.

**Résolution: 2023-029-CP**  
**Proposé par** Joanne Doiron  
**Appuyé par** Rita Benoit

QU'il soit donné comme directive à l'administration de procéder à la remise des médailles pour la réunion ordinaire du 27 février prochain.

**ADOPTÉE**

#### **4. AUTRES**

##### **4.1 Rendez-vous Acadie-Québec.**

Pour recommandation au conseil.

L'administration municipale informe les membres du comité que des municipalités de la Péninsule acadienne veulent déposer la candidature de la Péninsule acadienne pour le prochain Rendez-vous Acadie Québec 2024 et qu'il est demandé que la municipalité fasse partie de cette candidature. Le coût de la candidature pour la municipalité serait d'environ 1 250,00 \$.

**Résolution: 2023-030-CP**  
**Proposé par** Réaldine Robichaud  
**Appuyé par** Guy Basque

QU'il soit recommandé que la municipalité participe à cette candidature.

**ADOPTÉE**

##### **4.2 Valores.**

Pour information et suivi.

L'administration municipale propose une visite des bureaux de l'institut Valores pour le 2 mars prochain entre 9h et 11h.

##### **4.3 Stratégie pour une politique culturelle et du patrimoine.**

Pour information.

Le maire Denis Losier informe les membres du comité qu'il a communiqué avec l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du N.-B. afin d'avoir de l'aide et de l'accompagnement dans le projet d'une politique culturelle et du patrimoine. D'autres informations seraient disponibles dans les prochaines semaines.

##### **4.4 Routes.**

Pour information.

Un membre du comité demande une mise à jour concernant le dossier des routes avec la province.

## 5. DOSSIERS POUR DISCUSSIONS À HUIS CLOS

**Résolution: 2023-031-CP**

**Proposé par** Yolán Thomas

**Appuyé par** Rita Benoit

QUE le conseil se réunisse en huis clos conformément à l'article 68 de la Loi sur la gouvernance locale.

**ADOPTÉE**

### 5.1 **Article 68 (1) c) Questions de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local.**

Le présent dossier est discuté sans la présence du public en conformité avec l'article 68 (1) c) Questions de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local.

### 5.2 **Article 68(1) d) Question de l'acquisition ou de la disposition projetée ou en cours de biens-fonds.**

Le présent dossier est discuté sans la présence du public en conformité avec l'article 68 (1) d) Question de l'acquisition ou de la disposition projetée ou en cours de biens-fonds.

**Résolution: 2023-032-CP**

**Proposé par** Yolán Thomas

**Appuyé par** Guy Basque

QUE le huis clos cesse.

**ADOPTÉE**

## 6. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Yolán Thomas propose que la réunion soit levée à 20h35 approximativement.

---

Joey Thibodeau, Greffier municipal